

Le *Bulletin* est publié par le conseil de la Corporation des traducteurs, traductrices, terminologues et interprètes du Nouveau-Brunswick pour renseigner les membres de la Corporation sur ses activités et sur celles de la CTINB et diffuser toute nouvelle susceptible d'intéresser les membres associés aussi bien que les membres agréés.



The *Newsletter* is published by the Corporation of Translators, Terminologists and Interpreters of New Brunswick Board to keep Corporation members informed of its activities and those of the Corporation. It presents all news likely to be of interest to both associate and certified members.

Le mot du président

Bonjour à toutes et à tous.

Il y a longtemps que la CTINB a diffusé un Bulletin. En fait, depuis le départ en mai dernier de Paul Castonguay, responsable du Bulletin, la CTINB s'était tue. Voilà le moment de lui redonner la parole.

Si la CTINB est silencieuse, cela ne veut pas dire qu'elle reste inactive. Le conseil se réunit régulièrement pendant l'année. Au cours de l'automne 2003, la CTINB a offert à ses membres, à compter de septembre, un cours de préparation à l'examen d'agrément; il s'est donné pendant cinq mois, à raison d'une séance par mois. De douze à quinze participant(e)s nous ont fait chaque fois l'honneur de leur présence. Je les remercie de leur enthousiasme. La CTINB offrira de nouveau le cours de préparation cet automne. S'adresser à otisa@umoncton.ca pour obtenir des détails à ce sujet.

L'AGA de la Corporation a eu lieu le 1^{er} novembre 2003. Le **procès-verbal** est publié dans le Bulletin. À cette occasion, Valmond LeBlanc, ex-chef de la traduction parlementaire et chargé de projet à l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick, nous a fait une conférence sur une branche mal connue de la traduction au Nouveau-Brunswick, la traduction parlementaire. Le **texte de son exposé** des plus intéressants est également publié **dans le Bulletin**.

Paul Castonguay, maintenant installé à Montréal, a assisté pour nous à la première **Journée des dictionnaires**, journée consacrée aux dictionnaires Robert (*le Petit Robert, le Grand Robert, le Robert des noms propres*, etc.). Il nous a fait **un texte** sur la Journée, que nous publions **dans le Bulletin**.

L'examen d'agrément de 2004 a eu lieu le 14 février. Une quinzaine de candidat(e)s étaient au rendez-vous, à Moncton, à Fredericton et à Charlottetown. Huit candidat(e)s ont été reçus, quatre vers le français, trois vers l'anglais et une vers l'espagnol. La CTINB a également eu le plaisir d'admettre dans ses rangs deux membres agréés, un interprète et un traducteur. **Nicolas Andreiu**, interprète, a

Message from the President

Greetings to all!

It's been a while since the CTINB published a newsletter. In fact, the CTINB hadn't been heard from since Paul Castonguay, who was in charge of the Newsletter, left us last May. It was time for the CTINB to show signs of life.

Although you may not have heard from the CTINB, that doesn't mean it hasn't been busy behind the scenes. The board meets on a regular basis throughout the year. In the fall of 2003, an exam preparation course was offered to associate members; it was given over five months, starting in September, with one session per month. Twelve to fifteen participants took the time to attend each session. Their dedication is appreciated. The CTINB will be offering the preparation course again this fall. Write to otisa@umoncton.ca for information.

The Corporation's AGM was held on November 1, 2003. The **minutes** are included in the Newsletter. Prior to the meeting, Valmond LeBlanc, former Chief of Parliamentary Translation and project manager at the New Brunswick Legislative Assembly, gave a talk on a little-known branch of translation in New Brunswick, parliamentary translation. The **text of his** very interesting **presentation** is also published **in this Newsletter**.

Paul Castonguay, who now lives in Montréal, attended the first **Journée des dictionnaires**, which focussed on the various versions of the Robert dictionaries (*Le Petit Robert, Le Grand Robert, Le Robert des noms propres*, etc.). He wrote an article about the event that is published, in French, **in the Newsletter**.

The 2004 certification exam was held on February 14. Some fifteen candidates tried out in Moncton, Fredericton and Charlottetown. Eight were successful – four in French, three in English and one in Spanish. The CTINB was also pleased to admit to its ranks two certified members, an interpreter and a translator. **Nicolas Andreiu**, interpreter, was admitted further to a

Dans ce numéro / In This Issue

Le mot du Président – Message from the President
Procès-verbal de l'AGA – Minutes of the AGM
La traduction parlementaire – Parliamentary Translation
Tableau d'honneur de la CTINB – CTINB's Honour Roll
La Journée des dictionnaires – La Journée des dictionnaires

été reçu par voie d'examen d'agrément en interprétation et **Silas McCracken**, traducteur, a été reçu par voie d'agrément sur dossier. Voir la liste des **candidats reçus** dans le Bulletin. Je suis très heureux de souhaiter aux nouveaux membres, au nom du conseil de la CTINB, la bienvenue dans la Corporation. La CTINB a aussi accueilli une vingtaine de membres associés qui, nous l'espérons, viendront rapidement grossir les rangs des agréés.

À toutes et à tous, bon été.

Le président,
Alain Otis

Voici le procès-verbal de l'AGA de la CTINB qui a eu lieu à l'université de Moncton le 1^{er} novembre dernier.

CORPORATION DES TRADUCTEURS, TRADUCTRICES, TERMINOLOGUES ET INTERPRÈTES DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle

tenue à Moncton le 1^{er} novembre 2003, à 14 h,
à la Faculté d'administration de l'U de M, salle 050

1. Constatation du quorum (12 membres agréés)

Ayant constaté la présence de 20 membres agréés, le président, Alain Otis, déclare la séance ouverte à 14 h.

2. Adoption de l'ordre du jour

Le point **Exposé de Gérard Snow** est ajouté après le point 9. L'ordre du jour ainsi modifié est adopté à l'unanimité, sur une proposition de Frédéric Grogner, appuyée par José Ouimet.

3. Adoption du procès-verbal de l'AGA du 26 octobre 2002

Après correction de « Marion », à la page 8, le procès-verbal est adopté à l'unanimité, sur une proposition de José Ouimet, appuyée par Frédéric Grogner.

4. Rapports

A) Rapport du président – Alain Otis

Je fais par la présente rapport à l'assemblée de l'exercice de mes fonctions de président de la Corporation des traducteurs, traductrices, terminologues et interprètes du Nouveau-Brunswick (CTINB) pour l'année 2002-2003.

Je fais rapport en même temps pour la première vice-présidence et la deuxième vice-présidence, pour la trésorière et pour les comités statutaires.

Lorsque j'ai accepté la présidence de la CTINB en octobre 2002, je n'avais pas de vice-présidents dans mon équipe. Je comptais pouvoir doter ces postes par cooptation, mais la chose n'a malheureusement pas été possible. Les appels que j'ai faits auprès

certification exam in interpretation, and **Silas McCracken**, translator, was admitted by certification on dossier. The names of the **successful candidates** are listed in the Newsletter. On behalf of the CTINB board, I would like to welcome the new members to the Corporation. The CTINB also welcomed some thirty associate members whom we hope will quickly join the ranks of certified members.

I wish everyone a good summer.

Alain Otis
President

Here are the proceedings of the CTINB Annual General Meeting, held at the université de Moncton on November 1st.

CORPORATION OF TRANSLATORS, TERMINOLOGISTS AND INTERPRETERS OF NEW BRUNSWICK

Minutes of the Annual General Meeting

Held in Moncton on November 1, 2003, at 2 p.m.
Faculty of Administration, Université de Moncton, Room 050

1. Quorum (12 certified members)

After confirming the presence of 20 certified members, President Alain Otis declared the meeting open at 2 p.m.

2. Adoption of Agenda

The item, **Exposé de Gérard Snow**, was added after item 9. The amended agenda, as proposed by Frédéric Grogner and seconded by José Ouimet, was unanimously adopted.

3. Adoption of Minutes of the AGM of October 26, 2002

The minutes were adopted unanimously after the word "Marion" on page 8 was corrected, as proposed by José Ouimet, and seconded by Frédéric Grogner.

4. Reports

A) President's Report – Alain Otis

The following is my report to the Meeting on the execution of my duties as president of the Corporation of Translators, Terminologists and Interpreters of New Brunswick (CTINB) for the year 2002-03.

My report also covers the duties of the first vice-president and the second vice-president, the treasurer and the statutory committees.

When I became president of the CTINB in October 2002, I had no vice-presidents on my team. I expected to be able to fill these positions by cooptation, but unfortunately this was not possible. The calls I made to a number of members were fruitless... The

d'un certain nombre de membres sont restés sans écho... La CTINB a donc fonctionné sans vice-présidents au cours de l'année. Le Conseil, collectivement, s'est chargé de l'exécution des fonctions dévolues à ces deux postes. À ce sujet, je vous fais, au nom du Conseil, un court rapport de situation.

Le Conseil, agissant en qualité de comité d'adhésion, a étudié la candidature de treize postulant(e)s. Onze (11) ont été admis(e)s à titre de membres associés et deux (2) devront se soumettre à un examen d'adhésion, qui aura lieu en novembre.

Par ailleurs, le Conseil, agissant en qualité de comité d'agrément sur dossier, a accepté d'étudier le dossier d'un candidat dans la combinaison français vers l'anglais. Trois membres agréés ont bien voulu accepter de se charger de l'examen et devraient faire parvenir les résultats à la CTINB d'ici le 15 novembre.

Un malheur n'arrivant jamais seul, je savais, lorsque j'ai accepté la présidence, que la trésorière, Lise Blain, ne pourrait sans doute pas terminer son mandat. En effet, elle devait quitter la province avant le début de l'année scolaire 2003-2004. Lise a quitté son poste à la CTINB au 30 juin dernier, mais a fait scrupuleusement les entrées jusqu'au 31 octobre. Je la remercie du fond du cœur de son dévouement. Un rapport financier vous sera fait avant le rapport de la secrétaire.

Le responsable du Bulletin, Paul Castonguay, aussi a quitté la province « en cours d'année », si je puis dire. Il a quand même présidé à la préparation de deux numéros du Bulletin. Le troisième sera publié après l'AGA. Vous en avez un exemplaire anticipé sous la forme du Bulletin spécial de l'AGA.

Ce qui reste du Conseil a tout de même travaillé avec entrain afin d'accomplir un tant soit peu de choses pour faire avancer la traduction dans la province. Il a tenu huit réunions régulières au cours de l'année et a travaillé à proposer des solutions aux questions qui avaient été laissées en suspens lors de la dernière AGA. À ce propos, le Conseil a établi des propositions pour assurer la représentation des membres associés et agréés dans le Répertoire de la CTINB (voir propositions dans le Bulletin). De plus, le Conseil a examiné les Règlements de la CTINB et a proposé des modifications (voir propositions dans le Bulletin). Enfin, le Conseil, convaincu que le renouvellement de la CTINB tenait à l'apport de sang neuf dans ses rangs, a mis sur pied un cours de préparation à l'examen d'agrément à l'intention des membres associés. Le cours, qui se donne à raison d'une séance par mois pendant cinq mois, de septembre 2003 à janvier 2004, a attiré une quinzaine de participants. Deux séances ont eu lieu à ce jour.

J'ai représenté la CTINB à l'occasion de deux réunions nationales, une en novembre 2002 à Montréal et l'autre, sous forme de conférence téléphonique, en mai 2003. De plus, j'ai représenté la Corporation à un certain nombre d'occasions, notamment à deux rencontres sur la toponymie avec le CRLA et d'autres intervenants au cours de l'été et à une rencontre avec les autorités du Bureau de

CTINB therefore functioned without vice-presidents this year, and the Board as a whole took over the duties assigned to these two positions. On behalf of the Board I will hereby summarize our efforts.

The Board, acting as membership committee, reviewed the applications of thirteen prospective members and admitted eleven as associate members. The remaining two will be writing the admission exam in November.

In addition, the Board, acting as certification on dossier committee, agreed to assess the dossier of an applicant in the French to English language combination. Three certified translators graciously agreed to conduct the assessment and should report the results to the CTINB by November 15.

Since it never rains but it pours, I was aware when I accepted the presidency that the treasurer, Lise Blain, would likely be unable to complete her term. In fact, Lise had to leave the province before the start of the 2003-04 school year. She resigned from her position with the CTINB on June 30, but faithfully continued to keep the books until October 31. I thank her from the bottom of my heart for her dedication. A financial report will be given before the secretary's report.

We also lost the editor of the Newsletter, Paul Castonguay, "along the way". He nonetheless oversaw the preparation of two issues of the Newsletter. The third will be published after the AGM. You have been given an advance copy in the form of a special AGM Newsletter.

The remainder of the Board nonetheless worked enthusiastically to do what little it could to advance the translation profession in the province. It held eight regular meetings over the course of the year and worked on solutions to the issues that were left pending at the last AGM. To this end, the Board has made proposals regarding the representation of associate and certified members in the CTINB Directory (see proposals in the Newsletter). The Board also reviewed the CTINB by-laws and has proposed amendments (see proposals in the Newsletter). In addition, realizing that new blood was needed for the rejuvenation of the CTINB, the Board set up a certification exam preparation course for its associate members. The sessions, held once a month for five months, i.e. September 2003 to January 2004, have attracted some fifteen participants. Two sessions have been held to date.

I represented the CTINB at two national meetings, one in November 2002 in Montréal, and the other, in the form of a conference call, in May 2003. I also represented the Corporation on a number of occasions, such as two meetings on toponymy with the CRLA and other interested parties during the summer, and a meeting with federal Translation Bureau officials in Hull, last

la traduction, à Hull, en juin dernier. J'ai aussi donné une entrevue à Radio-Canada en janvier 2003 sur le sujet de l'interprétation au Nouveau-Brunswick.

Le comité de discipline de la Corporation n'a été saisi d'aucune affaire au cours de l'année. Ces comités sont constitués pour deux ans. Le membership du comité devra être renouvelé cette année.

Voilà, en quelques mots, et respectueusement soumis à l'Assemblée, le rapport sur l'exercice de mes fonctions de président au cours de l'année 2002-2003.

B) Rapport de la première vice-présidence

Voir le rapport du président.

C) Rapport de la deuxième vice-présidence

Voir le rapport du président.

D) Rapport de la trésorière

Voir le rapport du président.

E) Rapport de la secrétaire – Rachelle Landry

J'ai été nommée au poste de secrétaire à l'automne 2002, à la suite d'une brève conversation téléphonique avec notre président actuel, qui était alors en quête de membres. Depuis, j'ai assisté aux huit réunions ordinaires du conseil d'administration et je me suis occupée de rédiger et de distribuer le procès-verbal de ces réunions.

Ma participation au conseil s'est révélée intéressante sur plusieurs plans, mais elle m'a surtout permis de prendre conscience de l'importance du rôle et des travaux de la Corporation.

Ayant perdu un membre en cours de route, notre équipe était petite et incomplète, mais elle a su mener sa tâche à bien.

La secrétaire,
Rachelle Landry

F) Rapport de la représentante des membres associés – Mariette Léger

Suivant ma cooptation par le conseil comme représentante des membres associés, j'ai assisté à toutes les réunions mensuelles du conseil.

J'ai également fait partie du Comité d'adhésion et participé aux discussions touchant les divers dossiers de la CTINB.

Ce fut un véritable plaisir pour moi de siéger au conseil cette année.

La représentante des membres associés,
Mariette Léger

June. I also gave an interview on Radio-Canada on the topic of interpretation in New Brunswick in January 2003.

No issues were brought before the Corporation's Discipline Committee over the course of the year. The committee has a two-year mandate and its members will need to be replaced this year.

This, in short, is the report on my duties as president during the year 2002-03, as respectfully submitted to the Assembly.

B) First Vice-President's Report

See the president's report.

C) Second Vice-President's Report

See the president's report.

D) Treasurer's Report

See the president's report.

E) Secretary's Report – Rachelle Landry

I was appointed to the position of Secretary in the fall of 2002, following a brief telephone conversation with our current president, who was searching for board members. Since then, I have attended eight regular meetings of the board and seen to the drafting and distribution of the minutes of these meetings.

My time on the board has been interesting in several regards, and in particular has made me aware of the importance of the Corporation's role and work.

Having lost a member along the way, our team was small and incomplete, but was nonetheless able to carry out its tasks.

Rachelle Landry,
Secretary

F) Report by Associate Members' Representative – Mariette Léger

Following my cooptation by the Board as associate members' representative, I attended all the monthly meetings of the Board.

I also sat on the Membership Committee and took part in discussions on various CTINB files.

It was a real pleasure for me to be on the Board this year.

Mariette Léger,
Associate Members' Representative

G) Rapport du responsable des examens d'agrément du CTIC – Alain Otis

Je fais ce rapport en lieu et place de notre collègue Sybil Whitman. Il y a eu six candidat(e)s à l'examen d'agrément en traduction du CTIC en février dernier. Aucun n'a été reçu. Un candidat a réussi l'examen d'agrément en interprétation. Il s'agit de Nicolas Andreiu.

H) Rapport du représentant de l'U de M – Frédéric Grogner

- **Programme accéléré** – Quatre des cinq personnes qui avaient demandé leur admission à notre programme de Baccalauréat accéléré en traduction ont été acceptées après vérification de leurs compétences linguistiques; trois d'entre elles suivent actuellement la deuxième et dernière année du programme. De plus, l'intérêt pour cette formule ne s'est pas démenti, puisque le nombre d'admissions a plus que doublé.
- **Poste d'enseignant(e)** – Grâce à une entente de prêt de service conclue avec le Bureau fédéral de la traduction, nous avons pu accueillir parmi nous Alain Otis, actuel président de la CTINB et ex-directeur général du Bureau régional de l'Atlantique. Dans le cadre de l'entente en question, nous avons pu obtenir qu'une partie de sa charge d'enseignement (l'équivalent de 3 crédits) soit consacrée au recrutement. Alain a donc sillonné la province et visité la plupart des écoles secondaires dans lesquelles il a pu rencontrer les conseillers et conseillères en orientation ainsi que des élèves susceptibles de s'intéresser à une carrière en traduction. L'entente a été renouvelée pour deux années supplémentaires (jusqu'en 2005).
- **Nombre de diplômé(e)s et effectifs** – Quatre diplômes ont été décernés l'an dernier, un à la fin de l'année 2002 et trois au printemps 2003. L'an prochain, le nombre de diplômé(e)s devrait passer à 10, ce qui représente une hausse sensible. Signalons par ailleurs que le nombre d'inscriptions au programme a connu une forte augmentation puisque nous avons actuellement près de cinquante étudiantes et étudiants inscrits à notre Baccalauréat spécialisé en traduction (voie normale, voie coop et voie accélérée), comparativement à un peu plus de trente l'an dernier.

I) Rapport du Comité de discipline

Voir le rapport du président.

La motion suivante est déposée :

Adoption des rapports et des états financiers

José Ouimet propose
Martine Cantin appuie
Motion adoptée à l'unanimité

G) Certification Exam Coordinator's Report – Alain Otis

I am presenting this report on behalf of our colleague Sybil Whitman. A total of 6 applicants tried out for the CTIC certification examination in February last. None of them was successful. One candidate, Nicolas Andreiu, passed the certification exam in interpretation.

H) Report by the Université de Moncton Representative – Frédéric Grogner

- **Accelerated Program** – Four of the five people who applied for admission to our accelerated Bachelor's Program in Translation were accepted after their language skills had been verified; three of them are currently in the second and last year of the program. Moreover, interest in this formula has not flagged, since the number of admissions has more than doubled.
- **Teaching Position** – Alain Otis, current president of the CTINB and former Director of the Atlantic Regional Office, has joined us under a secondment agreement with the federal Translation Bureau. As part of this agreement, part of his teaching load (the equivalent of 3 credits) was converted to recruitment time. Alain has criss-crossed the province and visited most of the secondary schools, meeting with guidance counsellors and students who might be interested in a career in translation. The agreement has been renewed for another two years (until 2005).
- **Number of graduates and staff** – Four degrees were awarded last year, one at the end of 2002 and three in the spring of 2003. Next year, the number of graduates should climb to 10, a considerable increase. It should be noted that the number of people enrolled in the program has risen significantly. We now have almost fifty students enrolled in our specialized Bachelor's Program in Translation (regular, coop and accelerated programs), compared to slightly more than thirty last year.

I) Discipline Committee

See President's Report.

The following motion was introduced:

Adoption of financial statements

Mover: José Ouimet
Seconder: Martine Cantin
Motion adopted unanimously

5. Modifications au registre électronique et au répertoire de la CTINB

La proposition n° 1, concernant les langues de travail, est modifiée comme suit :

Que le répertoire de la CTINB soit dorénavant divisé en cinq parties, à savoir : traducteurs et traductrices agréés, terminologues agréés, interprètes agréés, membres associés et membres étudiants.

Jacques Hachey propose
Jo-Anne Elder appuie
Motion adoptée à l'unanimité

Proposition n° 2

Que dans les sections traducteurs et traductrices agréés, terminologues agréés, interprètes agréés, seules soient mentionnées les combinaisons de langues pour lesquelles les membres ont été agréés.

Frédéric Grogner propose
Jo-Anne Elder appuie
Motion adoptée à l'unanimité

Proposition n° 3

Que la liste des membres associés fasse état de la qualité des membres, mais pas des combinaisons de langues pour lesquelles les membres ont obtenu le statut de membre associé.

Gérard Snow propose
Jacques Hébert appuie
Motion adoptée à la majorité (2 contre)

Proposition n° 4

Que la liste des champs d'exercice ne soit plus donnée dans le répertoire de la CTINB.

Céline Grégoire propose
Claire Thériault appuie
Motion rejetée

La motion suivante est déposée :

Que la liste des champs d'exercice soit assortie d'une mise en garde dégageant la CTINB de toute responsabilité.

Frédéric Grogner propose
Jo-Anne Elder appuie
Motion adoptée à l'unanimité

6. Modifications aux règlements de la CTINB

Gérard Snow fait remarquer que les modifications doivent être envoyées aux membres en même temps que l'avis de convocation, selon le paragraphe 24(3) des règlements.

5. Modifications to the electronic register and the CTINB Directory

Proposal No. 1, regarding working language combinations, was modified as follows:

That certified, associate, and student members be listed separately in the directory as of 2003, and that the new Board undertake to study the issue of working languages.

Mover: Jacques Hachey
Seconder : Jo-Anne Elder
Motion adopted unanimously

Proposal No. 2

That in the certified translator, terminologist and interpreter sections, only the language combinations in which members are certified be listed.

Mover: Frédéric Grogner
Seconder: Jo-Anne Elder
Motion adopted unanimously

Proposal No. 3

That the list of associate members indicate the professional category, but not the language combination in which the members obtained associate member status.

Mover: Gérard Snow
Seconder: Jacques Hachey
Motion adopted on division (2 nays)

Proposal No. 4

That the list of specialties no longer be included in the CTINB Directory.

Mover: Céline Grégoire
Seconder: Claire Thériault
Motion defeated

The following motion was introduced:

That the list of specialties include an advisory relieving the CTINB of all responsibility.

Mover: Frédéric Grogner
Seconder: Jo-Anne Elder
Motion adopted unanimously

6. Amendments to the CTINB Bylaws

Gérard Snow pointed out that under paragraph 24(3) of the by-laws, amendments had to be sent to members at the same time as the notice of meeting.

La motion suivante est déposée :

Que l'assemblée procède à un vote par principe, afin de permettre au conseil d'administration de convoquer une assemblée générale extraordinaire s'il le juge nécessaire.

Marion Macfarlane propose
Claudette Bourque appuie
Motion adoptée à l'unanimité

Proposition n° 1 concernant les conditions d'admission et d'agrément

Que l'assemblée adopte des modifications aux règlements de la CTINB afin que seules les personnes résidant au Canada puissent devenir membres de la Corporation.

Marion Macfarlane propose
Claudette Bourque appuie
Motion adoptée à l'unanimité

Proposition n° 2 concernant l'ancienneté à titre de membre associé dans le cas des interprètes de conférence

Que l'assemblée adopte une modification aux règlements pour faciliter l'inscription des candidates et candidats à l'examen dans la catégorie Interprète de conférence.

Nicolas Andreiu propose
Valmond LeBlanc appuie
Motion adoptée à l'unanimité

Proposition n° 3 concernant la révision des règlements administratifs

Que l'assemblée permette au conseil de faire réviser les règlements administratifs de la CTINB.

Denis Caron propose
Claudette Bourque appuie
Motion adoptée à l'unanimité

7. Vérification pour 2002-2003

Le conseil d'administration retiendra les services de Louise Belliveau pour la prochaine vérification.

Frédéric Grogner propose
Gérard Snow appuie
Motion adoptée à l'unanimité

8. Remise du prix étudiant de la CTINB

Le prix, des ouvrages d'une valeur de 300 \$, est décerné à Mélanie Losier, étudiante à l'Université de Moncton.

9. Élection du nouveau conseil

Gérard Snow préside les élections, faisant l'appel de candidatures pour chacun des postes. Les personnes suivantes sont élues pour former le prochain conseil d'administration.

The following motion was introduced:

That the meeting vote on the principle, so as to allow the board of directors to call an extraordinary general meeting if it finds necessary.

Mover: Marion Macfarlane
Seconder: Claudette Bourque
Motion adopted unanimously

Proposal No. 1 regarding admission and certification requirements

That the meeting adopt amendments to the CTINB bylaws under which only persons residing in Canada can become members of the Corporation.

Mover: Marion Macfarlane
Seconder: Claudette Bourque
Motion adopted unanimously

Proposal No. 2 regarding seniority as associate member in the case of conference interpreters

That the meeting adopt an amendment to the CTINB bylaws to facilitate the registration of candidates for the Conference Interpreter category exam.

Mover: Nicolas Andreiu
Seconder: Valmond LeBlanc
Motion adopted unanimously

Proposal No. 3 regarding a review the text of the Bylaws

That the meeting allow the Board to have the text of the CTINB Bylaws reviewed and corrected.

Mover: Denis Caron
Seconder: Claudette Bourque
Motion adopted unanimously

7. Audit for 2004-2005

The board of directors will call on the services of Louise Belliveau for the next audit.

Mover: Frédéric Grogner
Seconder: Gérard Snow
Motion adopted unanimously

8. CTINB Student Prize Awarded

The Prize, consisting of \$300 of reference works in the translation field, was awarded to Mélanie Losier, a Université de Moncton student.

9. Election of New Board

Gérard Snow chaired the election. He made the customary call for nominations for each position, and the following people were elected to form the next Board:

Président : Alain Otis, élu par acclamation
Premier vice-président : Poste vacant
Deuxième vice-président : Poste vacant
Trésorier : Denis Caron, élu par acclamation
Secrétaire : Rachelle Landry, élue par acclamation

President: Alain Otis (by acclamation)
1st Vice-President: Vacant
2nd Vice-President: Vacant
Treasurer: Denis Caron (by acclamation)
Secretary: Rachelle Landry (by acclamation)

10. Exposé de Gérard Snow

Gérard Snow présente un exposé destiné à susciter une réflexion sur la place de l'agrément dans la mise en valeur de la profession.

La motion suivante est déposée :

Que le conseil d'administration fasse un examen approfondi de la question des membres associés en vue d'un vote à la prochaine assemblée générale annuelle.

Hugo Larsson propose
Marion Macfarlane appuie
Motion adoptée à l'unanimité

10. Presentation by Gérard Snow

Gérard Snow made a presentation aimed at generating reflections on the role of certification in the promotion of the profession.

The following motion was introduced:

That the board of directors conduct an in-depth examination of the issue of associate members with a view to proposing a vote at the next annual general meeting.

Mover: Hugo Larsson
Seconder: Marion Macfarlane
Motion adopted unanimously

11. Message du nouveau président

Alain Otis annonce le décès d'André Carrière, membre de la CTINB et ancien directeur du Bureau de traduction du Nouveau-Brunswick. Il signale que Michel Bastarache, membre d'honneur de la CTINB, a reçu les insignes d'officier de la Légion d'honneur. Pour terminer, Alain adresse des vœux de courage à Sybil Whitman et ajoute que nos pensées et prières l'accompagnent.

11. President's Message

Alain Otis announced the death of André Carrière, a CTINB member and former director of the New Brunswick Translation Bureau. He noted that Michel Bastarache, honorary member of the CTINB, had been appointed an officer of the Legion of Honour. In closing, Alain expressed good wishes to Sybil Whitman and added that our thoughts and prayers were with her.

12. Ajournement

Le président, Alain Otis, lève la séance à 17 h.

La secrétaire,
Rachelle Landry

12. Meeting Adjourned

President Alain Otis declared the meeting adjourned at 5 p.m.

Rachelle Landry,
Secretary

Voici le texte de l'exposé prononcé par Valmond LeBlanc sur la traduction parlementaire au Nouveau-Brunswick lors de l'AGA le 1^{er} novembre dernier.

This following is the text of the talk on Parliamentary translation in New Brunswick given by Valmond LeBlanc at the AGM on November 1st.

Au coeur de la traduction parlementaire au Nouveau-Brunswick par Valmond LeBlanc, T.A.

Le présent texte est une adaptation d'un exposé donné le 1^{er} novembre 2003 à l'assemblée générale annuelle de la Corporation des traducteurs, traductrices, terminologues et interprètes du Nouveau-Brunswick.

Parliamentary Translation in New Brunswick: An Inside Look by Valmond LeBlanc, C.T.

The following is an adaptation of a talk given at the Corporation of Translators, Terminologists and Interpreters of New Brunswick annual general meeting on November 1, 2003.

Introduction

Au début des années 70, j'ai eu l'occasion de visiter l'U.R.S.S. pendant une dizaine de jours avec un groupe étudiant. C'était à l'époque du Rideau de fer et de la guerre froide. Des gardes armés protégeaient certains lieux interdits aux touristes. Dans le train, on confisquait parfois nos appareils-photos. Nous avons même trouvé des micros cachés dans deux hôtels.

Introduction

In the early seventies, I visited the former U.S.S.R. as part of a two-week student tour. This was back in the days of the Iron Curtain and the Cold War. Armed guards would prevent tourists from entering restricted areas. On the train, our cameras were at times confiscated. We actually found listening devices in two hotels.

Notre itinéraire était rigide. Nous étions en route pour visiter encore un autre musée. À un feu de circulation à Moscou, nous pouvions voir un campus universitaire. Nous demandons donc à le visiter. Notre guide russe nous explique que nous ne pouvons dévier de notre itinéraire. Nous commençons donc à faire du bruit. Le conducteur gare l'autobus et coupe les moteurs. Comme c'était en fin décembre, il faisait très froid dehors. Les vitres commencent à s'embuer, mais nous tenons ferme.

Après une demi-heure, la guide russe, un peu prise au dépourvu par notre audace, nous propose un compromis. Nous allons procéder démocratiquement, en choisissant un homme et une femme qui l'accompagneront pour demander la permission de visiter le campus. La guide russe ne parlait que le français comme langue seconde. Les membres du groupe parlaient diverses langues, mais pas le russe. Nous nous relayons le message du mieux que nous le pouvons. L'autobus se dirige vers le campus. La guide, accompagnée des deux délégués, va donc à l'intérieur puis revient après quelques minutes. Je suis désolée, mais il y a une épidémie sur le campus, et les visites sont interdites, nous annonce la guide. Nous nous dirigeons donc vers le prochain musée.

Le lendemain, une amie et moi rencontrons un jeune dans un bar de Moscou. Il engage la conversation. Grâce au polonais rudimentaire de mon amie et à mon allemand élémentaire, nous apprenons qu'il est étudiant à Moscou. Nous lui demandons alors comment va l'épidémie à l'université. Il répond : Quelle épidémie?

L'expérience m'a fait prendre conscience de deux choses : à quel point on est impuissant quand on ne comprend pas ce qui se passe autour de soi et à quel point la langue est importante pour une véritable démocratie. C'est aussi ce qui m'a mené, après des détours, à une carrière en traduction parlementaire.

Je remercie notre président, Alain Otis, de son aimable invitation. Nous commencerons par un aperçu de l'histoire et du mandat de la traduction parlementaire au Nouveau-Brunswick. Ensuite, nous examinerons le régime de travail. Enfin, nous terminerons par 10 règles d'or de la traduction parlementaire.

Historique

Au Nouveau-Brunswick, c'est en 1967, par l'adoption de la *Loi sur les langues officielles*, que nos élus reconnaissent l'importance de la traduction pour la démocratie. Le début de la traduction administrative remonte à 1969, année où est établi le Bureau de traduction, au ministère de l'Approvisionnement et des Services. La même année marque le début de l'interprétation simultanée à l'Assemblée législative. La traduction législative débute avec la publication des *Lois révisées du Nouveau-Brunswick* dans les deux langues officielles en 1973.

La traduction parlementaire, la benjamine, remonte à 1977, année où les derniers articles de la *Loi sur les langues officielles* sont proclamés et où la Section des débats est créée au sein du Bureau de traduction. En 1982, la Section des débats est transférée à

Our itinerary was rigid. We were on our way to yet another museum. At a traffic light in Moscow, we spotted a university campus and asked whether we could visit. Our Russian guide explained that we could not deviate from our itinerary. We protested. The driver pulled the bus to the side and shut off the engine. This was in late December. In no time, the windows started fogging up due to the frigid temperature, but we did not relent.

After half an hour, the Russian guide, a little taken aback by our brazenness, suggested a compromise. We would handle the matter in a democratic way, by selecting from our ranks one man and one woman who would accompany her to seek permission to visit the campus. The guide only spoke French as a second language. Group members spoke a range of languages, but not Russian. We relayed the message to one another as best we could. The bus headed toward the campus. The guide, along with the two delegates, went inside and returned after a few minutes. Sorry, she said, but there is an epidemic on campus, and no visitors are allowed. So, we proceeded to the next museum.

The following day, a friend and I were approached by a young man in a Moscow bar. Through her rudimentary Polish and my rudimentary German, we learned that he was a university student in Moscow. We asked how bad the epidemic was on campus. His reply: What epidemic?

From this episode, I learned two lessons: how powerless people are when they cannot understand what is happening around them and how crucial language is for genuine democracy. This is also what led me, after a few detours, to a career in parliamentary translation.

I wish to thank our president, Alain Otis, for his kind invitation. We will begin with an overview of the history and mandate of parliamentary translation in New Brunswick. We will then review work conditions. Finally, we will look at 10 golden rules in parliamentary translation.

History

In 1967, our elected officials in New Brunswick recognized the importance of translation for democracy by passing the *Official Languages Act*. Administrative translation dates back to 1969, with the creation of the Translation Bureau in the Department of Supply and Services. Simultaneous translation began at the Legislative Assembly during the same year. Legislative translation can be traced back to the *Revised Statutes of New Brunswick*, released in 1973 in both official languages.

In 1977, with the proclamation of the last sections of the *Official Languages Act*, parliamentary translation arrived on the scene, when a Debates Section was created at the Translation Bureau. The Debates Section was transferred to the Legislative Assembly in

l'Assemblée législative. En 1984, la section prend son nom actuel de Traduction des débats. En 1994, le service du hansard et le service de traduction sont regroupés sous le nom de Hansard et Traduction des débats. En 1997, après la mise en place de réformes, le service est scindé en deux : Bureau du hansard et Traduction des débats.

Mandat

La *Loi sur les langues officielles* exige que les comptes rendus et procès-verbaux de l'Assemblée législative soient imprimés et publiés dans les deux langues officielles. Le Nouveau-Brunswick a plus tard fait inscrire l'exigence dans la *Loi constitutionnelle de 1982*.

Le mandat principal est de traduire le hansard, c'est-à-dire les délibérations de la Chambre. Contrairement à la pratique qui s'est définie par la suite dans les autres corps législatifs au Canada pour la publication du hansard dans les 24 à 48 heures, le mandat au Nouveau-Brunswick a toujours été de traduire les délibérations avant le début de la session suivante.

Le mandat a évolué au fil des années. Au début, la traduction se limite au discours du trône et au discours du budget, tandis que les questions orales sont traduites pour le lendemain. Le hansard est traduit d'une session à l'autre et correspond à près de 90 % de la charge de travail. Le journal, c'est-à-dire le procès-verbal de la Chambre, est traduit lui aussi avant la session suivante et correspond à 5 % de la charge de travail.

Plus tard, d'autres éléments viennent s'ajouter :

! **Feuilleton et Avis.** Il s'agit d'un ordre du jour remis chaque jour aux parlementaires, qui comprend environ 150 avis de motion par session et qui correspond à 20 % de la charge de travail.

! **Discours et déclarations** prononcées à la Chambre. Cela correspond à plus de 15 % de la charge de travail et constitue le service de traduction le plus valorisé par notre clientèle.

! **Communiqués et correspondance.** La clientèle est constituée du Bureau des député(e)s du gouvernement, du Bureau de l'opposition officielle et du bureau de la députée néo-démocrate. Cela correspond à environ 5 % de la charge de travail annuelle.

! **Bureau de l'Assemblée législative.** Il s'agit de traduire des documents liés à la procédure et à l'administration pour le compte du cabinet du président, du bureau du greffier et de la bibliothèque de l'Assemblée législative. Cela correspond à environ 5 % de la charge de travail annuelle.

! **Comités.** Il s'agit de répondre aux besoins de traduction des comités permanents et spéciaux de l'Assemblée législative : ordres du jour, mémoires et rapports à la Chambre. Cela varie de

1982 and renamed Debates Translation in 1984. In 1994, the Hansard and translation services were combined into a single division, Hansard and Debates Translation. In 1997, after some reforms, this unit was split back into the current setup: the Hansard Office and Debates Translation.

Mandate

The *Official Languages Act* requires that the records and journals of the Legislative Assembly be printed and published in both official languages. New Brunswick later had this requirement enshrined in the *Constitution Act, 1982*.

The main mandate is to translate the House proceedings ("Hansard"). In New Brunswick, contrary to the practice that later developed in other legislatures across Canada for publication of Hansard within 24 to 48 hours, the mandate has always been to complete translation of the proceedings before the next session.

Over the years, the mandate has evolved. At first, translation was limited to the throne speech and the budget speech, while oral questions were translated on a next-day basis. Hansard was translated by the next session and represented close to 90% of the workload. The Journal—in effect, the minutes of House—was also translated by the next session and accounted for 5% of the workload.

Later, other components were added:

! **Order and Notice Paper.** This daily agenda prepared for Members of the Legislative Assembly includes approximately 150 motions per session and accounts for 20% of the workload.

! **Speeches and statements** delivered in the House. These represent over 15% of the workload and are probably the translation service that our clients value the most.

! **Press releases and correspondence.** This translation, which accounts for 5% of the annual workload, is provided for the Office of Government Members, the Office of the Official Opposition, and the New Democratic Member's Office.

! **Office of the Legislative Assembly.** Documents of a procedural or administrative nature are translated for the Speaker's Office, the Clerk's Office, and the Legislative Library. This represents approximately 5% of the annual workload.

! **Committees.** This involves meeting the translation needs of standing and select committees of the Legislative Assembly, such as agendas, briefs, and reports to the House. This represents 5% to

5 % à 15 % de la charge de travail annuelle, selon l'activité des comités.

On voit donc que la demande s'est diversifiée et a considérablement augmenté. Le nombre moyen de jours par session a plus que doublé, passant de 30 à 70. Le harsard correspond maintenant à environ 2,5 millions de mots par session, soit à peu près de 25 volumes par année. La traduction du harsard s'est faite d'une session à l'autre de 1978 à 1992 mais accuse maintenant un retard.

Régime de travail

La traduction des débats connaît deux régimes de travail bien distincts : le régime de session et le régime d'intersession.

Une session dure d'habitude trois mois environ, commençant vers la fin novembre et s'achevant au printemps. Chaque jour, l'ordre des travaux courants est le même, les plus importants étant les déclarations de ministres, les déclarations de députés, les questions orales et le dépôt des projets de loi. Le mardi et le jeudi, deux heures sont réservées au débat de motions émanant des députés.

Le cycle parlementaire commence par le discours du trône, suivi d'un débat de sept jours. Ensuite vient le discours du budget, suivi lui aussi d'un débat de sept jours. Le reste de la session est consacré à l'étude des prévisions budgétaires des ministères individuels, ce qui correspond à environ la moitié des travaux. L'étude des projets de loi correspond à environ le quart des travaux, l'autre quart étant consacré aux questions orales et aux débats sur les motions.

La traduction préalable des déclarations et discours domine le régime de session. Pourquoi les déclarations et discours sont-ils traduits à l'avance avant d'être prononcés à la Chambre? Afin que des exemplaires bilingues des propos puissent être remis aux autres parlementaires, aux interprètes et aux médias, au moment où le parlementaire prend la parole.

Le régime de session se caractérise par un débit rapide et des délais serrés. La période de pointe survient au début de la session, où huit discours (quatre par le gouvernement et quatre par l'opposition) sont prononcés chaque jour au cours des débats sur le discours du trône et le discours du budget.

Chaque session comporte la traduction de plus de 60 discours, d'une longueur moyenne de 15 pages. Environ 400 déclarations sont aussi traduites par session. Environ 75 % du travail se fait pour les ministres. Les discours et déclarations correspondent à environ 15 % de la charge annuelle.

Pendant l'intersession, le gros du travail porte sur la traduction du harsard. Les délibérations quotidiennes sont transcrites, traduites puis publiées en regard sous forme de volumes.

15% of the annual workload, depending on how active the committees are.

It is therefore obvious that demand has diversified and significantly increased. The average number of sitting days per session has more than doubled, from 30 to 70 days. Hansard now totals approximately 2.5 million words per session—roughly 25 volumes. Hansard translation was carried out by the next session from 1978 to 1992 but is now lagging behind.

Work Conditions

Debates Translation has two distinct work patterns: sessional and intersession.

The session typically runs three months, beginning in late November and ending in the spring. Each sitting day basically follows the same routine, with the most important items of business being statements by ministers, statements by members, oral questions, and introduction of bills. On Tuesdays and Thursdays, two hours are set aside for debate on private members' motions.

The parliamentary cycle starts with the throne speech, followed by a seven-day debate. Then comes the budget speech, also followed by a seven-day debate. The remainder of the session focuses on consideration of the budget estimates of the various government departments, which accounts for roughly half of the proceedings. Consideration of bills represents about one quarter of the proceedings, the final quarter being taken up by oral questions and debates on motions.

During the session, most of the work consists of translating statements and speeches before these are delivered in House. Why before? So that other members, the interpreters and the media may be provided with bilingual copies of the remarks when the member rises to speak.

The pace during the session is brisk, and deadlines are tight. Peak demand occurs in the early part of the session, when eight speeches—four by government members and four by opposition members—are given each day during the debates on the throne speech and the budget speech.

During each session, over 60 speeches are translated, averaging 15 pages each. Approximately 400 statements are also translated during each session. Roughly 75% of the work is done on behalf of ministers. Speeches and statements account for 15% of the annual workload.

During intersession, the bulk of the work relates to translation of Hansard. The daily proceedings are transcribed, translated, and then published in a set of volumes.

Voyons comment les choses se passent à la Chambre. Pour obtenir le droit de parole, le parlementaire doit retenir l'attention de la présidence. Au cours des débats, l'ordre des intervenants est fixé au préalable par les leaders parlementaires des deux côtés de la Chambre, de sorte que la présidence suit la liste dressée. Au moment où un parlementaire se lève pour prendre la parole, le micro sur son pupitre est ouvert. C'est pourquoi les parlementaires ne peuvent parler que s'ils occupent leur propre siège. Les parlementaires peuvent utiliser la langue officielle de leur choix. Plus de 25 % des interventions se font en français.

L'enregistrement sur support numérique comporte quatre pistes : le parquet (la langue utilisée par l'intervenant), le français (traduction simultanée), l'anglais (traduction simultanée), la pupitreuse (identification des intervenants). Les propos sont enregistrés par prises de cinq minutes. Pourquoi cinq minutes? Pour faciliter une transcription rapide par les rédactrices du hansard. Seuls les propos tenus par les personnes qui ont le droit de parole sont transcrits. Les exclamations faites par les autres, même si elles sont audibles, ne sont pas consignées.

Une fois que les prises de cinq minutes d'une journée de séance complète sont transcrites et révisées par le personnel du Bureau du hansard, elles sont réunies en un fascicule, qui est ensuite imprimé et distribué aux parlementaires. Les fascicules, au nombre d'environ 70 par session, sont aussi envoyés à Traduction des débats. La traduction se fait donc par prise de cinq minutes, ce qui correspond à 600 ou 700 mots. Une fois la traduction d'un fascicule achevée, la journée de séance est retournée au Bureau du hansard, qui dispose l'original et la traduction en colonnes parallèles. Plusieurs fascicules sont réunis en volume. Une session correspond maintenant à près de 25 volumes.

Pour vous donner une idée des contraintes et paramètres, j'ai préparé une liste de 10 règles d'or de la traduction parlementaire. Ces règles suivent en gros l'ordre des 10 commandements.

1. **Tu ne serviras qu'un seul maître à la fois.**

Pendant la session, il n'est pas rare de traduire plusieurs discours par jour. Une initiative que le parti au pouvoir qualifie de solution miracle sera qualifiée de simpliste et impraticable par l'opposition. De même, dans les délibérations, on traduit les deux côtés de la conversation.

Il faut alors toujours garder sa boussole mentale et rendre la traduction aussi convaincante que possible. La démarche exige une vigilance intellectuelle sans défaillance mais permet d'accumuler rapidement un bagage contextuel : on en apprend des choses, à force de voir le pour et le contre.

2. **Tu n'utiliseras pas des noms en vain.**

Le protocole parlementaire interdit de désigner les parlementaires par leur nom. Il faut plutôt les désigner par leur titre ou leur circonscription. Ainsi, on parlera du premier ministre, du chef de

Let us take a closer look at how things work in the House. To have the floor, a member must attract the attention of the Chair. During the debates, the order of speakers is actually set in advance by House leaders from both sides, so that the Chair merely follows the list. When a member rises to speak, a console operator activates the microphone on the member's desk. Hence, members are only allowed to speak at their own desk. Members may use the official language of their choice. English is used approximately 75% of the time.

Digital recording uses four tracks: the floor (the language used by the member), English (simultaneous translation), French (simultaneous translation), and dubbing (speaker identification by the console operator). Remarks are taped in five-minute segments. Why five minutes? To facilitate timely transcribing by Hansard editors. Only those remarks spoken by the member who has the floor are transcribed. Interjections made by other members, although audible, are not transcribed as part of the record.

Once all the five-minute takes for a full sitting day are transcribed and edited by the Hansard staff, they are put together into what is referred to as a "daily", which is then printed and distributed to MLAs. These dailies, averaging 70 per session, are also sent to Debates Translation. For translation purposes, the work units are therefore five-minute takes that represent 600 to 700 words each. Upon completion of translation, the daily is returned to the Hansard Office, which sets up the original and the translation in side-by-side columns. Several dailies are then used to make up one volume. A session now represents close to 25 volumes.

To give you a glimpse of the constraints and parameters, I have prepared a list of 10 golden rules in parliamentary translation. These roughly follow the order of the 10 commandments.

1. **You shall serve but one master at a time.**

During the session, translation typically involves several speeches per day. A particular initiative, while put forward as the ultimate solution by the governing party, will be shot down as simplistic and unworkable by the opposition. Similarly, translation of the proceedings alternates between the two sides of a specific issue.

It becomes imperative to keep track at all times of who is being translated and to convey the message as convincingly as possible. Although this mental discipline calls for unflinching vigilance, one quickly accumulates a wealth of background information when the pros and cons of each issue are regularly debated.

2. **You shall not use names in vain.**

Parliamentary protocol requires that members not be called by name. They are to be referred to by title or riding. Thus, one refers to the Premier, the Opposition Leader, the House Leader, the

l'opposition, du leader parlementaire, de la ministre de l'Éducation, du critique financier ou de la députée de Baie-de-Miramichi. L'interdiction s'étend à l'emploi du nom de particuliers, qui ne bénéficient pas de l'immunité parlementaire et qui ne sont pas là pour se défendre.

En fait, un parlementaire qui refuse de reconnaître l'autorité de la présidence peut se voir désigner par son nom. Il s'agit alors d'une mesure disciplinaire par laquelle la présidence expulse le parlementaire de la Chambre pour le reste de la séance. La traduction parlementaire doit alors veiller à ne pas introduire des noms propres qui rendraient les propos antiréglementaires.

3. Tu respecteras les délais.

Les délais sont impératifs. Les dates d'ouverture et du budget sont annoncées publiquement. Il n'est pas question de retarder l'ouverture de l'Assemblée législative parce que la traduction du discours du trône n'est pas achevée. De même, le discours du budget ne saurait être reporté.

La traduction n'est qu'une étape dans la préparation d'un discours. Il faut ensuite que les fonctionnaires préparent la copie de lecture du ministre, photocopient des exemplaires (une quarantaine) dans les deux langues officielles pour les parlementaires et les médias, en plus de voir à l'affichage bilingue sur le Web.

Une traduction qui n'est pas prête au moment où un ministre prononce son discours est inutile : les nouvelles d'hier ne sont plus d'actualité. Pour répondre aux délais serrés, la priorité suit la liste des intervenants. En cas de conflit, la priorité est accordée, dans l'ordre, au premier ministre, au chef de l'opposition, aux leaders parlementaires, aux ministres puis aux critiques. Il faut donc traduire vite et bien.

4. Tu féminiseras.

Les femmes ont fait sentir leur présence sur la scène législative au Nouveau-Brunswick. Nous avons eu des lieutenant-gouverneures, une présidente de la Chambre, une sergente d'armes, une vice-première ministre, une critique financière et une chef de parti politique. Les cadres de l'Assemblée législative comprennent actuellement la greffière, la bibliothécaire législative, la rédactrice du hansard et la traductrice en chef. La traduction parlementaire doit donc se faire l'écho d'une réalité sociale où les femmes constituent une proportion importante de l'électorat et du fonctionnariat.

Quand le nouveau gouvernement Lord a publié en 2000 un *Compte rendu présenté aux Néo-Brunswickois*, il lui a été rappelé qu'il n'y a pas que des hommes dans la province. La publication s'intitule désormais *Compte rendu présenté aux gens du Nouveau-Brunswick*.

Minister of Education, the Financial Critic or the member for Miramichi Bay. This extends to the use of names of private parties, who lack parliamentary privileges and are not in the House to defend themselves.

Indeed, members who refuse to recognize the authority of the Speaker may be named—called by name, in effect. This is a disciplinary action whereby the Speaker expels the offending member from the House for the remainder of the sitting day. Parliamentary translation must therefore avoid introducing any proper names that would render the remarks unparliamentary.

3. You shall remember deadlines.

Deadlines are unnegotiable. The opening day and budget day are announced to the public. It would be unthinkable to delay the opening of the Legislative Assembly because translation of the throne speech is not ready. Similarly, the budget speech cannot be postponed.

Translation is but one step in the preparation of speeches. Once translation of a minister's speech is completed, officials must prepare the reading copy and make photocopies (40 or so) in both official languages for distribution to MLAs and the media and for bilingual posting on the Web.

Missing a deadline for a minister's speech would render the translation pointless: yesterday's news is old news. To meet the tight deadlines, translation priorities follow the list of speakers. In case of conflict, priority is given, in descending order, to the Premier, the Opposition Leader, the House leaders, ministers, and critics. Therefore, one must translate quickly and efficiently.

4. You shall honour both genders.

Women have made their presence felt on the legislative scene in New Brunswick. They have held the positions of Lieutenant-Governor, Speaker of the House, Sergeant-at-Arms, Deputy Premier, Finance Critic, and leader of a political party. At the Legislative Assembly, women currently hold the senior positions of Clerk, Legislative Librarian, Hansard Editor, and Chief Translator. Parliamentary translation must therefore reflect a social reality where women represent a major portion of the electorate and officialdom.

The translations must reflect that fact that the positions of deputy ministers, directors, and heads of Crown corporations are no longer all filled by men. Research is required to ascertain the current officeholder.

La féminisation sera d'autant plus efficace qu'elle passe inaperçue. L'important, en réalité, est que le discours politique soit non sexiste. La répétition bégayante qu'exige la féminisation nuit souvent au message, en concentrant l'attention sur la forme plutôt que sur le contenu.

Par conséquent, on privilégiera le recours à des mots épiciques ou à d'autres tournures non sexistes : population étudiante (étudiants et étudiantes), fonctionnaires (employés et employées), personnel infirmier (infirmiers et infirmières), milieu agricole (agriculteurs et agricultrices), gens d'affaires (hommes et femmes d'affaires), population canadienne (Canadiens et Canadiennes), direction scolaire (directeurs et directrices d'école). Plus le message est simple, plus il s'énonce facilement et se comprend aisément.

5. Tu feras preuve de discrétion.

Vu les délais serrés, il arrive souvent que le client continue d'apporter des changements après l'envoi à la traduction. Il n'est pas rare que des documents parlementaires tels que le discours du trône et le discours du budget franchissent de nombreuses versions après le début de la traduction.

Il en découle un problème logistique d'apporter tous les changements sans n'en laisser échapper aucun. On peut s'imaginer l'aubaine que représenterait pour l'opposition ou les médias l'accès aux versions préliminaires et aux redressements budgétaires et ajouts ou suppressions de programmes à la dernière minute.

Par ailleurs, la constatation des modifications de forme apportées directement par les ministres, l'opposition ou leur personnel donne un aperçu très précieux et révélateur de formulations et d'expressions « politiquement correctes ». C'est une formation qu'on acquiert non pas à l'université ou à la lecture d'ouvrages mais au contact de personnes exerçant une activité politique.

6. Tu seras fidèle.

À l'Assemblée, les parlementaires doivent toujours s'adresser à la présidence, non pas à la Chambre entière, à une personne particulière de l'autre côté ou à la tribune. Cela suppose l'emploi de la troisième personne : « Monsieur le président, la ministre a été mal informée. » Toutefois, il arrive souvent de succomber à la tentation de recourir à la deuxième personne. Ainsi, la présidence ne s'offusquera pas d'entendre ensuite : « Monsieur le président, vous ne savez pas de quoi vous parlez. » La remarque s'adresse plutôt à la ministre. La traduction doit donc reproduire la « personnalisation » des propos avec grande vigilance.

En outre, on aura soin de reproduire des répétitions intentionnelles, utilisées comme effet de style : « Cette année, le gouvernement a augmenté de 1,5 milliard de dollars le financement des soins de santé. Cette année, le gouvernement a augmenté de 1 milliard de dollars le financement de l'éducation. Cette année, le gouvernement a réduit les impôts. » Il ne suffit pas

Similarly, positions on municipal councils, on the boards of corporate entities and nonprofit organizations, as well as in the health and education systems are often held by women.

Finally, English translation will use more sparingly expressions such as teaching staff (instead of teacher), farming community (instead of farmers), school administration (instead of school principal), and Canadian population (instead of Canadians). Often, these longer expressions are simply attempts by French speakers to use gender-free language.

5. You shall not spill.

Due to tight deadlines, clients will often continue to bring changes once their speeches have been submitted for translation. Parliamentary documents such as the throne speech and the budget speech typically go through various drafts after translation has begun.

There arises the logistical problem of keeping track of all the changes and ensuring that none is overlooked. One can only imagine the glee of the opposition party or the media if they were privy to the various drafts and to last-minute budget adjustments and program additions or cutbacks.

Furthermore, a glimpse of the wording changes brought directly by ministers, the opposition, and their staff provides valuable insight into what is deemed "politically correct". This training is acquired not at university or from books but through direct contact with people in public life.

6. You shall remain faithful.

In the Assembly, members must always address the Chair, not the Assembly, a specific individual or the gallery. This means using the third person: "Mr. Speaker, the minister is ill informed." However, members quickly lapse into the second person. Thus, the Chair would not take offense at hearing: "Mr. Speaker, you do not know what you are talking about." The comment would be directed at the minister. The translation must always retain the "spin" of the remarks.

Similarly, care will be taken to retain rhetorical redundancies, such as: "This year, the government has increased health care funding by \$1.5 billion. This year, the government has increased education funding by \$1 billion. This year, the government has lowered taxes." The translation must not only convey the message

de traduire le message fidèlement, il faut aussi en préserver l'impact et, parfois, prévoir des pauses pour les applaudissements.

7. Tu seras économe.

Paul Valéry a dit : « Entre deux mots, il faut choisir le moindre. » Il s'agit d'une devise pertinente pour la traduction parlementaire. Un message succinct se comprend mieux qu'un message entortillé.

N'oublions pas non plus que les propos tenus par les parlementaires à la Chambre font l'objet de traduction simultanée. Le débit de parole est plus rapide lorsqu'on lit un texte que lorsqu'on improvise. La personne qui improvise doit réfléchir avant de parler, ce qui ralentit le débit et facilite le travail de l'interprète. Par contraste, la personne qui ne fait que donner lecture d'un texte escamote la période de réflexion, ce qui tend à accélérer le débit. Une traduction concise et bien rédigée permettra à l'interprète de mieux soutenir la synchronisation avec les propos de l'intervenant.

Une contrainte supplémentaire est le fait qu'il arrive que des parlementaires unilingues donnent une lecture phonétique de passages dans l'autre langue officielle. On prendra comme habitude d'éviter les virelangues et de remplacer des expressions imprononçables telles que « les Néo-Brunswickois et Néo-Brunswickoises » par des expressions plus euphoniques telles que « les gens du Nouveau-Brunswick » ou la « population du Nouveau-Brunswick ».

8. Tu ne diras pas des faussetés.

La tradition parlementaire interdit les attaques personnelles au cours des délibérations. Toute expression qui remet en question la véracité des parlementaires sera jugée antiréglementaire. Traduire des circonlocutions telles que « ne pas dire toute la vérité », « déformer la vérité » ou « prendre des libertés avec la vérité » par l'expression plus concise « mentir » serait trahir le parlementaire qui a soigneusement choisi ses mots. D'autres expressions reconnues non parlementaires sont « idiot », « outre pleine de vent » et « brebis galeuse ».

Par contre, il arrive que des expressions imaginatives soient tolérées par la présidence. Ainsi, inspirés par la récente épidémie de fièvre aphteuse qui frappait le bétail, des parlementaires du côté de l'opposition n'ont pu s'empêcher de reprocher à des parlementaires du côté du gouvernement d'être atteints de « fièvre gaffeuse ». Et de préciser que la maladie pourrait être incurable chez les humains.

9. Tu respecteras la langue des propos.

Les parlementaires ont le droit d'utiliser la langue de leur choix à la Chambre. Il leur arrive de passer d'une langue à l'autre, parfois en plein milieu d'une phrase. La traduction reprendra les tournures que le parlementaire a utilisées dans sa propre langue. Il faut maintenir le registre. Par exemple, la traduction reprendra

accurately, it must also reproduce the impact and, sometimes, allow for applause.

7. You shall not squander words.

In parliamentary translation, words are the medium of the message. And the words should not get in the way of the message. Conciseness must be valued.

A particular feature of parliamentary proceedings is simultaneous translation. People normally speak faster when reading than when talking off the cuff. The speaker who improvises must think before talking, which slows the delivery and facilitates the interpreter's task. People who simply read prepared remarks do not need to choose their words and, as a result, tend to talk faster. A well crafted and concise translation will assist interpreters in better synchronizing with the speaker.

An additional constraint is the fact that, out of courtesy, unilingual members may on occasion read a few lines phonetically in the other official language. This is where the translator's care to avoid tongue twisters or awkward phrasing will be appreciated. In other words, keep it simple.

8. You shall not tell untruths.

Parliamentary tradition prohibits character attacks during proceedings. Any expression questioning the truthfulness of a member will be deemed unparliamentary. Therefore, "not to tell the whole truth", "to bend the truth", or "to play loose with the truth" should not be translated by the more concise "to lie", for this would defeat the efforts of the member who deliberately avoided the expression. Other expressions deemed unparliamentary include "idiot", "windbag", and "black sheep".

However, the Chair may let creative wording slip by. For instance, following a recent epidemic of foot-and-mouth disease in cattle, some opposition members could not resist claiming that government members were infected with "foot-in-mouth disease". A potentially incurable disease in humans, they would add.

9. You shall watch your language.

Members are entitled to use the language of their choice in the House. They may switch from one language to another, sometimes in mid-sentence. The translation will retain the member's own expressions in the other language. The member should sound the same in translation as in person. For instance, translation would

« blocage de l'embauche » utilisée dans l'original, plutôt que « gel de l'embauche ». La transition doit se faire sans couture.

Par contre, il arrive que l'uniformisation se fasse dans l'autre sens, c'est-à-dire que l'original soit adapté à la traduction. Par exemple, dans l'original, on pourra remplacer « moulin » par « scierie » ou remplacer « prêt oubliable » par « prêt-subvention », c'est-à-dire les expressions qui seraient utilisées dans la traduction.

Imaginez que vous êtes une personne unilingue qui lit les délibérations de la Chambre. Un parlementaire, passant à l'autre langue, commence une phrase par « Ils ». C'est qui au juste? La traduction parlementaire verra donc à conserver l'autonomie sémantique et grammaticale des paragraphes. Le pronom sera alors remplacé par un substantif dicté par le contexte : le gouvernement, le ministère, l'opposition, le public, par exemple. Les propos seront alors mieux compris par la personne qui écoute ou qui lit l'intervention.

10. Tu uniformiseras.

Chaque gouvernement a son propre vocabulaire. Le gouvernement Hatfield avait ses « volets ». Le gouvernement McKenna avait son « programme d'action ». Le gouvernement Lord a sa « vision ». L'opposition reproche au gouvernement de recourir à la « comptabilité créative » et aux « doreurs d'image » ou de « jeter de la poudre aux yeux ». Et, bien sûr, les gens politiques sont toujours « préoccupés ». La traduction parlementaire doit faire sienne la terminologie politique.

L'uniformisation exige aussi la traduction de la même expression par le même terme. Ainsi, lorsque le gouvernement se vante que le discours du budget comporte huit mentions de « compassion » et que l'opposition signale que l'exposé ne comporte que deux mentions de « tourisme », le dénombrement doit valoir pour les deux langues.

De même, la traduction reprendra toute répétition de chiffres, de montants, de dates ou de noms propres. Cela facilite le repérage visuel et électronique. Il est même sage de ne pas trop restructurer la phrase initiale des paragraphes, afin de faciliter le repérage par la personne qui parle, par les parlementaires qui écoutent, par les interprètes qui traduisent et par les journalistes qui prennent des notes.

Conclusion

En conclusion, on voit que la traduction parlementaire joue un rôle important dans l'exercice de la démocratie. Elle permet la communication entre les élus à la Chambre et entre les élus et l'électorat.

La pratique de la traduction parlementaire exige une attention constante à l'actualité politique, économique, culturelle et terminologique. Le contexte est maître : pour bien comprendre, ce

retain "operational budget" as used by the member, although "operating budget" is more common. The transition should be seamless.

However, the process may also work in reverse: the spoken word is changed because of the translation. For example, "forgettable loan" inadvertently used by a member would be replaced by "forgivable loan" to match the terminology used in the translation.

Imagine that you are a unilingual person reading the proceedings of the House. A member switches to the other language, starting a sentence with "They". Whom is the member talking about? Parliamentary translation must ensure that paragraphs are self-standing, both grammatically and semantically. This means that the proper referent will be substituted, such as "government", "department", "the opposition", "the public", and so on. The person reading or hearing the remarks can then better grasp what is meant.

10. You shall standardize.

Each government has its own buzzwords. The Hatfield administration had its "thrusts". The McKenna government had its "agenda". The Lord administration has its "vision". The opposition accuses the government of using "creative accounting", resorting to "smoke and mirrors", and relying more on "spin doctors" than trying to recruit new doctors. And, of course, elected officials are always "concerned". Politicians must sound like politicians in translation as much as as they do in person.

Standardization also means consistent use of terminology in translation. Thus, when the government prides itself on having mentioned "compassion" eight times in the throne speech and when the opposition points out that the speech merely contained two references to "tourism", the number of occurrences must apply in both languages.

Similarly, the translation should retain any repetition of numbers, amounts, dates, and proper names. This facilitates visual pinpointing and electronic search. It is even advisable not to restructure too much the initial sentence of paragraphs, in order to facilitate tracking by the speaker, the listener, the interpreters, and the reporters.

Conclusion

In conclusion, it is evident that parliamentary translation plays a significant role in the exercise of democracy. It enables elected officials to communicate not only with each other in the House but also with their constituents.

Parliamentary translation requires constant monitoring of current events in the areas of politics, economics, culture, and terminology. Context is everything: knowing what is meant helps

qui est entre les lignes est souvent aussi important que ce qui est écrit noir sur blanc. La traduction parlementaire allie fidélité et fonctionnalité. Quand on met des mots dans la bouche d'un parlementaire, il faut s'assurer qu'ils sont les bons (fidélité du message, tournures bien frappées) et qu'ils s'énoncent facilement et se comprennent aisément.

La traduction parlementaire est variée en raison de la gamme des questions abordées, de l'alternance des deux langues officielles et de la présence de 55 intervenants de trois partis politiques à la Chambre. Le style varie lui aussi : oral improvisé ou écrit plus structuré; longs discours ininterrompus ou échanges rapides des questions orales; jeux de mots et poésie; allusions à des personnages de films ou de romans; citations d'extraits techniques; humour, ironie, insultes déguisées et hommages sincères. Le tout se déroule sur un fond financier et juridique.

Personnellement, j'aime la traduction parlementaire pour plusieurs raisons. Elle suppose un apprentissage permanent dans une multiplicité de domaines. Elle suit l'actualité. Elle mobilise au maximum les talents personnels de maniement des langues et en rédaction. Elle exige une fidélité suprême, la concision, l'uniformité et de la créativité. Elle laisse place à une grande autonomie au sein d'une équipe. Et, comme les sessions s'allongent, le travail ne risque pas de manquer. Bref, c'est une carrière qui me plaît beaucoup et que j'invite les jeunes à envisager.

M. LeBlanc, ancien directeur de Hansard et Traduction des débats, est traducteur parlementaire depuis 1975. Pour de plus amples renseignements sur l'Assemblée législative, on peut visiter <<http://www.gnb.ca/legis/index.asp>>.

better understand what is said. Parliamentary translation must be both accurate and functional. When one puts words in a member's mouth, one must ensure that these words not only convey the proper meaning and impact but that they also flow smoothly and are readily understood.

Parliamentary translation is diversified because of the range of issues discussed, the alternating use of both official languages, and the presence of 55 MLAs and three political parties in the House. The style is diversified as well: ad lib oral remarks or more structured written speeches; long, uninterrupted speeches or the sparring of oral questions; puns and poetry; references to characters in movies or novels; quotes of a technical nature; humour, irony, couched insults, and sincere compliments. And all this with a financial and legal backdrop.

I enjoy parliamentary translation for several reasons. It involves a lifelong learning in various areas of expertise. It focuses on current events. It makes maximum use of one's language proficiency and writing skills. It requires absolute accuracy, conciseness, standardization, and creativity. It allows significant autonomy within a team environment. And, because the sessions are becoming longer, there is no shortage of work in sight. In short, I enjoy my work and urge young people to consider a career in parliamentary translation.

Mr. LeBlanc, a former Director of Hansard and Debates Translation, has been a parliamentary translator since 1975. For more information on the Legislative Assembly, visit <<http://www.gnb.ca/legis/index.asp>>.

NOUVEAUX MEMBRES AGRÉÉS

La CTINB a le plaisir d'accueillir dans ses rangs **dix** nouveaux **membres agréés**.

*Agréés par voie d'examen du
CTIC en traduction
(fév. 2004)*

Anglais – Français

- * Mathieu Beauregard
- * Melany Grant
- * Réjean Ouellette
- * Lynda Vaillancourt

Espagnol – Anglais

- * Rocio McCallum

Français – Anglais

- * Rebecca Colborne
- * Gordon McBride
- * Jeff McCready

NEW CERTIFIED MEMBERS

The CTINB is pleased to admit **ten** new **certified members**.

*Certified through CTIC
Translation Examination
(Feb 2004)*

French – English

- * Rebecca Colborne
- * Gordon McBride
- * Jeff M^cCready

English – French

- * Mathieu Beauregard
- * Melany Grant
- * Réjean Ouellette
- * Lynda Vaillancourt

Spanish – English

- * Rocio M^cCallum

*Agrés par voie d'examen
du CTIC en interprétation
(2003)*

**Anglais – Français
Français – Anglais**

* Nicolas Andreiu

*Agréé sur dossier en
traduction
(2004)*

Français – Anglais

* Silas McCracken

*Certified through CTIC
Interpretation examination
(2003)*

**English – French
French – English**

* Nicolas Andreiu

*Certified on Dossier
In Translation
(2004)*

French – English

* Silas McCracken

Voici le texte de Paul Castonguay sur la Journée des dictionnaires, tenue à Montréal en octobre dernier.

Première Journée québécoise des dictionnaires tenue en octobre 2003 à Montréal

C'est devant une salle comble et attentive que se tenait le jeudi 9 octobre 2003, à l'École des hautes études commerciales de l'Université de Montréal, la **1^{re} Journée québécoise des dictionnaires** sur le thème de *Paul Robert et les dictionnaires Le Robert : du rêve à la réalisation*.

Le comité organisateur de l'événement, dirigé par Monique C. Cormier, professeure de terminologie au Département de linguistique et de traduction de l'Université de Montréal, avait choisi ce thème pour souligner la grande influence dont jouit *Le Robert* au Canada français et le rôle qu'ont joué ses premiers artisans, notamment Alain Rey et Josette Rey-Debove, dans l'élaboration des principes « ... qui continuent de guider le Québec en matière de langue ». De plus, c'est à Paul Robert, né en Algérie et descendant d'une Acadienne déportée, que l'on doit d'avoir fait revivre le dictionnaire de langue en France au milieu du XX^e siècle et d'y avoir intégré la diachronie et la synchronie.

Figuraient parmi les conférenciers Alain Rey et Josette Rey-Debove, secondés par des chercheurs et linguistes européens, ainsi que Claude Poirier, de l'Université Laval, François Wesemaël, astrophysicien de l'Université de Montréal, et Monique LaRue, écrivaine et professeure de littérature au collège Édouard-Montpetit.

Alain Rey amorça la journée par un long exposé sur la renaissance du dictionnaire de langue en français au milieu du XX^e siècle, ce qu'il appela une révolution tranquille, expression évocatrice au Canada. Après avoir passé en revue quelques grandes entreprises d'élaboration de dictionnaires en Occident, notamment celle de Littré, il a rappelé le silence qui a régné en France sur ce chapitre pendant la première moitié du XX^e siècle, tandis que les dictionnaires encyclopédiques tenaient le haut du pavé, même s'ils délaissaient la néologie et la langue familière — au fond, l'usage. Toutefois, la terminologie se portait bien, grâce en particulier au *Larousse*. La renaissance vint donc de l'extérieur de l'université et du milieu de l'édition, initiée par Paul Robert, qui voulut « ... mêler à la description linguistique du vocabulaire français un aspect onomasiologique [relatif à l'étude de la désignation par un mot (opposé à sémasiologie)] à vocation pédagogique. » Cette révolution tranquille en lexicographie s'appuyait donc sur la volonté de donner aux listes onomasiologiques un aspect de réseau, ce qui intégrait la diachronie et la synchronie ainsi que deux caractéristiques complémentaires d'une description lexicale, les paradigmes et les syntagmes. Dans le sillage du *Grand Robert*, sont apparus le *Petit Robert*, en 1967, et la gamme des ouvrages lexicographiques que l'on connaît aujourd'hui. C'est ainsi que ces novations ont constitué « une révolution tranquille » dans la francophonie et font, semble-t-il, pas mal de jaloux dans d'autres cultures.

Puis, **Jean Pruvost**, de l'Université de Cergy-Pontoise, a mis au jour la vocation et la démarche de Paul Robert : ses motifs personnels et la diversité de ses talents, qui lui ont permis de s'entourer d'une équipe et de regrouper les fonds nécessaires à l'édition de son oeuvre. Pendant la rédaction d'une thèse sur les agrumes, frustré de ne jamais trouver le mot qu'il cherchait, Paul Robert, aussi interprète et traducteur pour son père, se transforma progressivement en lexicographe analogiste, s'entoura de quelques collaborateurs et devint lui-même entrepreneur, « architecte » d'un grand ouvrage élaboré à l'aide de « maçons linguistes ». Puis, grâce à ses qualités d'ambassadeur, il noua lentement les liens nécessaires à la diffusion de son ouvrage, jusque dans les milieux universitaires, au départ les plus opposés à sa démarche.

Quant à **Danielle Candelle**, chercheuse au CNRS, elle exposa brièvement l'accueil fait au *Petit Robert* en 1967. En général, la presse fut élogieuse. On fit remarquer l'aisance de sa consultation. Le *Nouvel Observateur* annonça ainsi sa naissance : « Il pèse 2 kilos, il est âgé de quelques jours. Sa tranche par temps sec est de 7 centimètres, soit l'épaisseur d'un paquet *family size* de Buitoni deux minutes au blé tendre. » Mais à peu près tous les observateurs se félicitèrent de disposer enfin « d'un dico qui n'a pas soixante ou cent ans de retard sur la vraie langue... ». Certains le trouvèrent trop libéral, la presse de droite croyant y relever les citations de trop d'écrivains de gauche. Mais, on salua généralement le recours à l'alphabet phonétique.

La conférence de **Josette Rey-Debove (JRD)** fut sans doute celle qui a le mieux illustré le parcours de la maison Robert. Sous le titre *Les chemins de l'intelligible*, la collaboratrice de Paul Robert a exposé le long travail de composition du *Robert*. Linguiste de formation et membre de la première équipe, JRD convainquit très rapidement Paul Robert de transformer son idée de dictionnaire analogique en dictionnaire général du français en y intégrant sa notion de base dans « un programme d'information plus large » selon « une théorie fiable du dictionnaire » entre la linguistique abstraite et l'artisanat lexicographique. Ainsi *Le Robert* reconnut le français parlé, se démarqua progressivement du purisme ambiant et se construisit en tenant compte de l'usage et du bon usage enseigné par l'école, sans jamais adopter le ton prescriptif (Maurice Druon, de l'Académie, l'a accusée de « ramasser les mots dans le ruisseau ! »). L'équipe du *Robert* n'écarta guère le vocabulaire régional et définit ses mots avec rigueur en traitant ses définitions comme des périphrases synonymiques des mots et en donnant des exemples multiples et diversifiés. Enfin *Le Robert* a fait appel au métalangage [langage (naturel ou formalisé) qui sert à décrire la langue naturelle] comme un discours sur le langage. Enfin, **JRD** a répondu aux critiques voulant que *Le Robert* soit un ouvrage commercial en disant : « S'il s'est vendu, c'est qu'il était bien fait ! »

Tandis que **Monique LaRue** expliquait que son écriture romanesque ne pouvait s'épanouir pleinement et traduire au plus près la complexe réalité de la création sans le recours au *Robert*, **Marie-José Brochard**, rédactrice des *Dictionnaires Le Robert*, montrait comment l'étymologie bien dosée peut être un outil qui favorise la compréhension des mots. Pour sa part, **François Wesemael**, astrophysicien et professeur à l'Université de Montréal, s'est surpris de constater en général la justesse des définitions de termes scientifiques choisis du *Nouveau Petit Robert*, bien qu'il ait proposé « ... d'améliorer la structure fine de certaines » d'entre elles. Enfin, **Claude Poirier**, de l'Université Laval, a fait une « synthèse exhaustive de l'histoire et de la problématique de l'intégration du français hors de France » dans le *Petit Robert* avant de reprendre l'idée, qui lui est chère, qu'il faudrait, tout en s'appuyant sur un « dictionnaire de référence commun » et inspiré par une nouvelle définition du français, « dégager [un jour] une structure du français à l'échelle internationale dans laquelle prendrait place, naturellement, l'ensemble des usages communs de la langue », c'est-à-dire rédiger un dictionnaire de référence du français qui soit véritablement universel tout en reflétant les usages régionaux.

Pour terminer la journée, le premier ministre du Québec, M. Jean Charest, a tenu à décorer le couple Rey - Debove de l'Ordre national du Québec en reconnaissance de sa contribution remarquable à l'aménagement de la langue au Québec, éloquemment évoquée par le linguiste **Jean-Claude Corbeil**.

La prochaine Journée des dictionnaires aura lieu dans deux ans et sera consacré au *Larousse*. Notons enfin que les actes du colloque sont publiés aux Presses de l'Université de Montréal sous le titre *Les dictionnaires Le Robert : genèse et évolution* et sont distribués au Canada par le groupe Fides.

Paul Castonguay, trad. a.

Des livres

Deux livres qui pourraient vous intéresser...

Lexique des difficultés du français dans les médias

De la lecture facile, mais instructive, pendant les vacances; ça vous intéresse? Pensez au *Lexique des difficultés du français dans les médias* de Paul Roux. En 288 pages, l'auteur aborde quelques centaines de difficultés du français : des anglicismes et des impropriétés, des problèmes épineux de grammaire et de typographie. Dans ce petit livre, ne cherchez pas de développements encyclopédiques. Non. Par contre, la matière est bien présentée, par ordre alphabétique. Les entrées font l'objet de renvois, au besoin, et les explications données sont courtes, mais claires.

Voici quelques exemples :

* **absence (en l'...)** La locution *en l'absence de* est relative aux individus.

Ex. : *La réunion du Conseil a eu lieu en l'absence du ministre des Affaires étrangères.* Sous l'influence de *in the absence of*, on l'emploie aussi abusivement pour les choses. Dans ce cas, on emploiera plutôt *faute de*.

Ex. : *Faute de preuves, il a été relâché.*

* **dos large (avoir le ... large)**

L'expression *avoir le dos large* est un calque de *to have a broad back*. En français standard, on dira plutôt *avoir bon dos*.

* **fioul**

Voir *fuel*

* **fuel**

Fioul est une francisation de *fuel*[..] Voir aussi *mazout*

* **éaporé**

Le participe passé du verbe *éaporer* est un anglicisme (*evaporated*) au sens de *concentré*.

Ex. : *Du lait concentré.*

* **moto (à ou en)** La locution *en moto* est parfois employée, mais elle est critiquée. Il est préférable de dire *à moto*.

Roux, Paul, *Lexique des difficultés du français dans les médias*, Éditions Le Presse, 2004, 288 p. 25 \$.

Dictionnaire anglais-français des chefs-d'œuvre

Combien de fois, dans un texte à traduire, doit-on chercher une appellation officielle ou le titre d'une œuvre, p. ex. un rapport d'un ministère? Assez souvent, me direz-vous. Habituellement, pour trouver le titre d'un rapport, on s'en tire en passant un coup de fil à la bibliothèque du ministère en question ou en faisant une petite recherche sur Internet. S'il s'agit d'un chef-d'œuvre, par contre, les choses peuvent se corser. C'est là que le *Dictionnaire anglais-français des chefs-d'œuvre* peut se révéler un outil des plus précieux. Le *Dictionnaire* renferme plus de 25 000 titres d'œuvres littéraires, musicales, cinématographiques, etc. Les noms de chef-d'œuvre sont donnés dans l'ordre alphabétique, sans l'article; suit la traduction française, le type de l'œuvre et le nom de son auteur, avec la graphie française (et aussi anglaise, selon le cas). Le *Dictionnaire* a une partie français-anglais. Enfin, un index des œuvres par auteur complète le *Dictionnaire*.

Voici quelques exemples :

* **Adam and Eve Expelled from Paradise** – *Adam et Ève chassés du Paradis terrestre*

Œuvre picturale de Tomaso Masaccio

* **Beyond (The)** – *Au-delà (l')*

Œuvre picturale de René Magritte

* **Histories or Tales of Past Time, with Morals** – *Histoires et Contes du temps passé avec des moralités*

Nouvelles de Charles Perrault

* **Outlander (The)** – *Survenant (le)*

Roman de Germaine Guèvremont

* **Tsar's Bride (The)** – *Fiancée du tsar (la)*

Œuvre musicale de Nicolas Andréïévitch Rimski-Korsakov (angl. Nicholas Andreyevich Rimsky-Korsakoff)

Bertrand, Daniel et Moreau, Vivianne, *Dictionnaire anglais-français des chefs-d'œuvre*, Éditions Stanké, 1999, 683 p. 50 \$

Prochain numéro du *Bulletin*

Le prochain numéro du *Bulletin* sera publié à l'automne et distribué à l'occasion de l'AGA. Nous invitons les personnes intéressées à communiquer avec le président, Alain Otis, en composant le (506) 851-6058 (bur.) ou le (506) 383-4139 (dom.), ou encore en lui écrivant à son adresse électronique : otis@nbnet.nb.ca.

Next issue of the *Newsletter*

The next issue of the *Newsletter* will be published this fall before the AGM. We invite interested members to contact the President, Alain Otis; you can phone him at (506) 851-2565 (work) or (506) 383-4139 (home), or e-mail him at the following address: otis@nbnet.nb.ca.